



Déclaration de Paris

« Ensemble pour l'humanité » : 90 ans et au-delà

NOUS, les Sociétés nationales membres du Conseil de direction de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sommes réunies à Paris 90 ans après la décision historique, prise à l'initiative de la Croix-Rouge américaine et soutenue par les Sociétés de la Croix-Rouge française, italienne, japonaise et britannique, de fonder la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, dans un esprit de solidarité humanitaire et au service de ceux qui ont besoin de secours, en temps de paix comme en temps de guerre. Cette Ligue est devenue la Fédération qui compte aujourd'hui 186 Sociétés nationales et vient en aide à des dizaines de millions de bénéficiaires chaque année. Conformément à l'esprit d'humanité, notre organisation sans équivalent fait tout ce qui est en son pouvoir pour avoir accès aux personnes et aux communautés dans le besoin, notamment celles dont la vulnérabilité est extrême, et pour protéger leur dignité humaine, contribuant ainsi à consolider la paix et l'harmonie dans toute la société.

NOUS appelons tous les membres de la Fédération internationale et des autres organisations qui partagent nos valeurs à rendre hommage aux membres fondateurs de la Ligue pour leur initiative historique. Comme il y a 90 ans, nous appelons la communauté internationale et tous les secteurs de la société civile à reconnaître les difficultés de toutes les personnes ayant besoin d'être secourues et à réduire la vulnérabilité en toutes circonstances.

NOUS appelons toutes les personnes de bonne volonté à s'associer à ce noble effort et ainsi renforcer le socle de nos activités – notre fraternité mondiale de volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

NOUS rappelons aux États que c'est à eux qu'il incombe au premier chef de fournir une aide humanitaire aux personnes vulnérables sur leurs territoires respectifs. En tant qu'auxiliaires des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire, nous, les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, nous nous tenons prêtes à les seconder dans l'exercice de cette responsabilité.

NOUS appelons les États à élargir notre espace humanitaire en créant des conditions plus favorables à l'accès aux personnes dans le besoin, qui est un enjeu primordial dans l'organisation d'une action durable. Nous appelons également l'ensemble des gouvernements et des donateurs à assurer un apport en ressources prévisible, régulier et adapté aux besoins opérationnels de leur Société nationale

L'INTERVENTION d'urgence, qui est longtemps restée l'aspect prépondérant de nos activités, ne suffit pas. Nous appelons la communauté mondiale à promouvoir une véritable culture de la prévention en tant que priorité humanitaire, et soulignons que l'alerte précoce permet une action rapide.

L'AMPLEUR mondiale des défis humanitaires contemporains, à commencer par l'impact du changement climatique et la fréquence grandissante des situations d'urgence complexes, dépasse les capacités d'action individuelles d'un État ou d'une organisation humanitaire. C'est maintenant qu'il faut agir. Nous appelons les États et les autres parties prenantes à se joindre à nous pour mobiliser de toute urgence l'ensemble des ressources humaines et financières requises, pour mettre en œuvre les politiques et les plans relatifs à la réduction des risques de catastrophe et à la gestion des catastrophes, en vue de répondre aux besoins humanitaires accrus, en orientant l'action, en priorité, sur les personnes les plus vulnérables.

TOUT en étant pleinement conscientes des difficultés économiques auxquelles les États sont confrontés en cette période de crise financière, nous les appelons à collaborer avec nos Sociétés nationales membres, qui viendront à leur tour en aide à ceux qui en ont le plus besoin, sur le plan national et à l'étranger. Nous prions aussi instamment les États de veiller à ne pas réduire les budgets de l'assistance humanitaire, mais à les accroître pour faire face aux problèmes croissants de vulnérabilité.

DEPUIS 1919, beaucoup ont suivi l'exemple de nos premières Sociétés nationales membres et, aujourd'hui, la communauté humanitaire regroupe de nombreuses organisations qui s'emploient à bâtir un monde meilleur en réduisant la vulnérabilité humaine. Nous appelons la Fédération internationale à promouvoir et à intensifier les partenariats ouverts à tous, avec les États et les pouvoirs publics à tous les niveaux, ainsi qu'avec les autres acteurs humanitaires et la société civile, conformément à l'histoire de l'organisation et aux Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, en vue de relever les grands défis auxquels le monde est aujourd'hui confronté et d'assurer ainsi à tous une sécurité accrue à l'avenir.

Adoptée le 4 mai 2009 à Paris